

NON À UNE NOUVELLE EXTRADITION DE HASSAN DIAB, HASSAN DIAB EST INNOCENT

Coordination nationale de l'UJFP | 9 février 2021 | Communiqués de l'UJFP



Hassan Diab, accusé de l'attentat de la rue Copernic il y a 40 ans, a été extradé du Canada à la demande de la France où il a purgé une peine de trois ans de prison, pour être reconnu finalement innocent par un non-lieu de la cour d'appel de Paris. Il a ainsi pu rejoindre sa famille au Canada en 2018.

Or le Parquet fait appel et redemande l'extradition.

Le Comité de soutien à Hassan Diab au Canada est mobilisé pour que le Canada se refuse à cette nouvelle extradition.

Le journal Le Monde a cité ses avocats à propos de la nouvelle demande d'extradition :

« Elle censure une décision prise par deux juges d'instruction, dont la motivation extrêmement rigoureuse était proportionnée aux enjeux et à la gravité de faits. Personne ne peut soupçonner ces magistrats ni de faiblesse ni de naïveté »

La Fondation Frantz Fanon a déclaré : « *Pour montrer l'efficacité des services de renseignement français l'État français préfère sacrifier la vie de Hassan Diab alors que toutes les preuves le disculpent* ».

L'UJFP s'associe au comité Hassan Diab du Canada pour exiger qu'il ne soit pas extradé vers la France.

Non au harcèlement judiciaire politique.

Liberté totale pour Hassan Diab